



Le mot du Lieutenant Anthony Ferré et du Sergent Jacky Dubourg

Chers cadets de la sécurité civile,

Au terme de cette session de deux années enrichissantes, nous tenons à vous adresser nos sincères félicitations pour votre dévouement lors des cérémonies, votre engagement et vos accomplissements au quotidien. Vous avez fait preuve de détermination et avez su relever tous les défis qui se sont présentés à vous.

Votre formation de cadet de la sécurité civile a été un premier pas pour vous préparer à faire face à des situations d'urgence et à servir votre communauté avec professionnalisme, compassion et intégrité. Au cours de ces deux années, vous avez acquis des compétences pour intervenir dans des situations critiques, et nous sommes convaincus que vous êtes prêts à faire une réelle différence dans le monde qui vous entoure.

Nous tenons également à exprimer notre reconnaissance à toute l'équipe pédagogique qui a œuvré pour vous transmettre leur savoir et leur expérience. Leur dévouement a été essentiel à votre réussite, et nous sommes certains que vous leur serez reconnaissants.

En tant que futurs professionnels, vous avez maintenant le devoir de protéger, secourir et soutenir ceux qui en ont besoin. Votre dévouement et votre altruisme seront mis à l'épreuve, mais nous sommes confiants que vous continuerez à honorer les valeurs qui vous ont été inculquées tout au long de votre formation.

Rappelez-vous toujours que chaque action que vous entreprendrez aura un impact direct sur la vie des personnes que vous aiderez. Que ce soit lors d'interventions d'urgence, de situations de crise ou de moments de vulnérabilité, votre présence et votre savoir seront une source de réconfort pour ceux qui en auront besoin.

Au nom de toute l'équipe du centre de secours de Cossé le Vivien, nous vous souhaitons un brillant avenir dans votre carrière professionnelle. Continuez à apprendre, à grandir et à vous surpasser, car le chemin vers l'excellence est sans fin. Encore une fois, félicitations à tous pour votre réussite. Soyez fiers de vous, car vous êtes désormais des acteurs clés dans la protection de notre société.

Bien à vous,

Lieutenant Anthony FERRE

Sergent Jacky DUBOURG

Encore une belle réussite pour le cross solidaire !

Après deux ans d'absence, le cross solidaire est revenu en force et s'est déroulé à la plaine sportive de Cossé le Vivien, le 9 mai. Nous avons accueilli les élèves de CM1 et de CM2 de l'école Jean Jaurès de Cossé, mais aussi ceux de Montjean.

L'objectif du cross solidaire est de récolter des promesses de dons, par les élèves auprès de leur entourage et des professeurs. Ces dons sont récoltés au profit de deux associations, qui sont l'AS (association sportive du collège) et le Secours Populaire (pour cette édition).

Pendant le cross, les cadets de la sécurité avec des professeurs et quelques élèves de 5ème et 6ème, ont été placés à des postes précis, afin de garantir la sécurité des coureurs tout au long du cross.

Après ces trente minutes d'effort la phrase magique se réalise « après l'effort le réconfort », avec un goûter.

En conclusion, le cross s'est réalisé dans la bonne humeur malgré la météo capricieuse.

Mr THUAL, professeur d'EPS, a donné sa parole en disant mots pour mots « L'ANNÉE PROCHAINE, JE COURRAI AVEC VOUS ».

Lettres de remerciements

Pour les pompiers de la caserne de Cossé-le-Vivien

Nous les cadets de la sécurité civile de 3e, nous voulions sincèrement vous remercier pour ces deux ans que vous nous avez consacré bénévolement sur votre temps libre. Pendant les cours à la caserne, vous nous avez enseigné le métier et les missions que vous effectuez en tant que sapeurs-pompiers. Vous nous avez appris aussi les différentes missions que vous faites au quotidien. **Article de Lisa et Maïa**



Article de Lila, Gabrielle et Maya (3e) et Manon et Tia (4e)

Pour les intervenants du site de Laval et de Saint-Berthevin :

Les cadets de la sécurité civile du collège de l'Oriette de Cossé-le-Vivien, remercient Nicolas Desarbe et toute l'équipe du SDIS de nous avoir consacré du temps et d'avoir organisé cette journée. Nous remercions également M. Normand, l'adjoint au chef de service du CTA-CODIS.

Ainsi nous avons pu apprendre de nouvelles choses que nous n'aurions sûrement pas appris en classe

Pour finir, nous voudrions absolument remercier Anthony Ferré, Mme Meignan, Mme Richomme et Mme Jamme de nous avoir permis de faire cette sortie avec les cadets de 4ème et de 3ème.

Les cadets étaient de sortie à Laval !

Jeudi 23 mars, tous les cadets avaient rendez-vous à Laval, dans le cadre du parcours citoyen. Anthony Ferré, lieutenant et chef de centre du centre de secours de Cossé-le-Vivien nous accompagnait. Le matin, nous sommes allés au SDIS 53 (à Saint Berthevin) où nous avons visité les locaux. Nous avons visité le plateau technique Départemental ainsi que la salle d'appel.

Enfin nous avons vu deux brûlages dans un caisson de feu pour observer les différents types de fumées. L'après-midi nous nous sommes rendus sur le site de Laval pour visiter le Centre de Secours Principal de Laval, le plus important du département.

Article d'Adrien



Commémoration du 8 mai

Nous avons assisté à la commémoration du 8 Mai 1945 qui célébrait l'armistice de la seconde guerre mondiale.

La commémoration a commencé vers 10h45 à Cossé-Le-Vivien. Elle a débuté par une marseillaise et les dépôts de fleurs sur le monument aux morts. La sous-préfète de Château-Gontier était présente et a lu un discours.

Ensuite les anciens combattants, le maire et la sous-préfète sont venus nous serrer la main en nous remerciant d'avoir été présents. A la fin de la cérémonie, nous avons été invités à un vin d'honneur.

Article de Raphaël et Nolan

Retour sur les cours à la caserne



Présentation du V.S.A.V

Le 23 janvier, le cours à la caserne portait sur le V.S.A.V, c'est-à-dire le véhicule de secours et d'assistance aux victimes.

Le véhicule se compose d'une cabine permettant le transport d'un conducteur, d'un chef d'agrès et d'un équipier, et d'une cellule sanitaire permettant d'accueillir un seul blessé de un ou plusieurs équipiers. Tous les sapeurs-pompiers qui arment ce véhicule doivent être au moins titulaires du SAP 1 (équipier secours à personne).

Article d'Elea et Flavie



Présentation de l'A.R.I (Appareil respiratoire isolant)

L'ARI qu'est-ce-que c'est ? A quoi ça sert ?

L'appareil respiratoire isolant est principalement composé d'un masque que le pompier place sur son visage, d'une bouteille qui lui fournit l'air nécessaire durant son intervention.

Il porte ce matériel sur ses épaules grâce à un harnais. Les appareils respiratoires isolants ont pour but de créer et de maintenir une atmosphère respirable isolée de l'air extérieur infecté.



Quand l'utiliser ?

Les pompiers utilisent l'ARI quand ils ne peuvent pas respirer un air sain, notamment saturé de fumée.

L'histoire de l'ARI ?

L'histoire des appareils respiratoires a commencé en 1835 à Paris avec la blouse Paulin, du nom de son inventeur.

Cet appareil était composé d'une cagoule en cuir couvrant la tête et le torse, d'un soufflet et de tuyaux.

Un homme à l'extérieur était chargé d'alimenter son collègue en air frais à l'aide du soufflet.



Article de Florina et Heloïse

Cas concret : incendie

Le 03 Avril dernier, nous sommes allés à la caserne de Cossé le Vivien pour faire des cas concrets incendies.

Anthony nous a expliqué que dans un FPT (Fourgon Pompe Tonne) il y a différents types de binômes possible.

Puis, il nous a emmené dans la remise pour nous présenter le matériel d'intervention d'incendie. Nous sommes allés dehors pour qu'Anthony nous montre comment utiliser le matériel, puis nous sommes passés à la pratique.



Les jeux des p'tits cadets

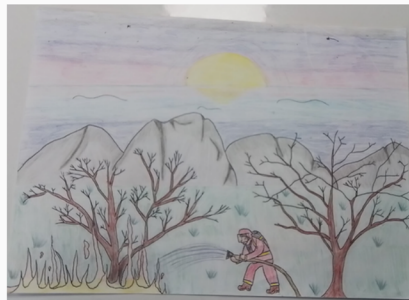


Résultats du concours de dessin

Dans le dernier numéro, vous avez pu voir que les 4e cadets organisaient un concours de dessin. Merci à tous les participants ! Notre choix s'est fait en raison de plusieurs critères : le respect du thème, la créativité, originalité, la propreté.

Résultats élèves :

N°1 : Lisa Belnoue (5A) / N°2 : Maïa Decochereaux (3A) / N°3 : Nathan Gesbert (5A)



Résultats adultes :

N°1 : M. Tellier (CPE) / N°2 : Mme Aragonez (Assistante d'éducation) / N°3 : Mme Desmoulières (Professeure d'Arts Plastiques)



La blague des cadets

Pourquoi dit-on "fumer comme un pompier" ?

Contrairement à ce que beaucoup de gens pensent, cette expression ne signifie pas que les pompiers fument ! Avant, les pompiers portaient des vestes en cuir enduites de graisse qui, sous l'effet de la chaleur, produisait une fumée qui semblait s'échapper du corps des pompiers.